CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E181445** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/11/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 79826630000028

Siret : 798 266 300 00028

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 81 17924

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 138246883 C 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 138246883 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : BLANC DESIGN

510 AVENUE DU STADE
38110 SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR

Téléphone : 06 75 67 05 10 **Fax :**

Portable : 06 75 67 05 10

Responsabilité légale :
HARMAT JOSEPH GÉRANT

Site Internet :

E-mail : harmat.platrerie@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 598 336 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	4	26/09/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	26/09/2023
6612	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité confirmée)	4	05/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 15:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.